



## **Calais : les politiques répressives conduisent toujours aux drames !**

Le mercredi 24 novembre, 27 personnes dont 7 femmes, 2 adolescents et un enfant sont morts en essayant de rejoindre le Royaume-Uni pour y construire une nouvelle vie, après avoir fui la guerre et la misère. Ces morts s'ajoutent à celles et ceux qui, par milliers, chaque année dans nos océans, dans la Manche, la Méditerranée, périssent pour tenter de reconstruire une vie meilleure sur nos continents.

Ce sont les politiques toujours plus répressives en termes de migration et d'asile qui conduisent à ces drames.

Aucun mur, aucune loi, aucune institution n'empêchera les femmes et les hommes de fuir la guerre, la terreur, les dérèglements climatiques, la misère et la faim. Nos États doivent mettre en œuvre les moyens pour accueillir dignement les exilés, celles et ceux qui viennent chercher refuge sur notre continent. Ils doivent respecter l'obligation légale qui leur incombe, en vertu de la convention des Nations Unies sur les réfugiés, de permettre aux personnes craignant d'être persécutées ou menacées dans leur vie de demander l'asile dans le pays de leur choix.

Nos organisations CGT, son Union Départementale du Pas-de-Calais en France, TUC (Trade Union Congress) et sa région South East au Royaume-Uni, exigent de nos gouvernements respectifs qu'ils prennent leur responsabilité pour accueillir dignement les personnes par des voies légales de migration.

La criminalisation de celles et ceux qui portent secours en mer, notamment les marins, doit cesser. Les conventions internationales en matière de secours en mer doivent être respectées et appliquées pour permettre de secourir quiconque se trouverait en danger.

Nos organisations syndicales condamnent le projet de loi sur la nationalité et les frontières, actuellement à l'étude par le Parlement britannique, visant à rendre plus difficile la demande d'asile au Royaume-Uni, à criminaliser les marins qui portent secours aux personnes en mer et à obliger le personnel aux frontières sur la côte à contraindre les navires à faire demi-tour, au risque de mettre en danger la vie des personnes à bord.

Nous condamnons aussi le recours à l'utilisation actuelle de l'agence Frontex par la Commission européenne, coupable de complicité de violation des droits humains.

Par ailleurs, nous exigeons que nos gouvernements permettent aux demandeurs d'asile de travailler et de disposer de droits sociaux afin d'empêcher leur exploitation.

Ce n'est pas l'immigration qui crée du dumping social mais l'absence de droits pour les migrants et les demandeurs d'asile !

L'idéal de solidarité doit prévaloir. Nos organisations exigent de nos États qu'ils mettent tout en œuvre pour assurer que les demandeurs d'asile sont accueillis dans la dignité et qu'ils puissent avoir accès à un hébergement décent, à une protection sociale et à la gratuité des soins de santé.

Nos organisations réaffirment leur détermination à construire une Europe plus juste et plus solidaire, dans laquelle prévaudraient le respect des droits humains fondamentaux pour toutes et tous.

30 novembre 2021